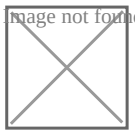

Pere absent et visite sur mes deux petites demies soeurs

Par **mes loulous**, le **07/08/2014** à **14:49**

bonjour, j'ai 18ans! mon père ne sait jamais occupé de moi j'en souffre depuis mes années collèges toutes discussion avec lui sont impossible il répond aux messages très rarement! quand il me répond soit il m'insulte ou soit il me dit que je suis sa grande fille chérie! il me manque énormément mais je ne sais plus quoi lui dire pour qu'il réalise le manque paternel que j'encoure! bien entendu ma mère s'est toujours bien occupé de moi et de mes deux grandes sœurs! mon père a refait sa vie et a eu deux petites filles qui ont 8ans et 2ans! mon rêve serait de les voir évidemment mais ma belle mère m'a bloqué sur facebook! pour moi c'est elle qui l'empêche de venir me voir... voila je voudrais des conseils sur quoi dire a mon pere pour quil réalise mon manque et si je pourrais faire quelque chose pour voir mes deux princesses en sachant que je ne veux pas traumatisé mes petites soeurs car je suis humaine et je sais qu'elles nen sont pour rien

Par **Visiteur**, le **14/08/2014** à **14:42**

Bonjour,
celles que vous appelez vos princesses ne sont ni plus ni moins vos demi-soeurs (pas sur que celà soit l'exact terme légal mais bon...)! Vous avez toutes les 3 le même père ! Mais malheureusement je ne suis pas certain que celà vous aide beaucoup ! Sinon quoi lui dire ? Déjà essayez de lui parler seul à seul. Vous pouvez aussi lui écrire; par par email ! non, une vraie lettre écrite à la main ! Ca aura plus d'impact je pense ! Mais un conseil; ne le prenez pas mal, utilisez un correcteur d'orthographe ! Vous la tapez sous Word, vous la corrigez et après vous la recopiez à la main ! Et dites lui ce que vous avez écrit ici. C'est pas mal déjà ! Bon courage !

Par **mes loulous**, le **18/08/2014** à **13:25**

merci de me répondre! oui ce sont mes demies sœurs mais personnes pourra m'enlever le lien que j'ai avec eux! J'y ai déjà envoyé une lettre mais elle revient systématiquement chez moi!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés